

# Bien préparer son Salon de l'Artisanat Mauriennais 2022

1 jour – 7 heures

## OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Créer une ambiance et un décor favorisant la vente
- Optimiser la présentation de ses produits pour les valoriser
- Identifier de nouveaux clients et prospects pour enrichir son fichier clients et développer ses actions de prospection commerciale post salon.

## PROGRAMME

### Les réglementations et concepts de base – séquence 1

- la réglementation à connaître
- les différents types de stands et leur rôle
- différents matériels de présentation et décoration

### Votre stand ou l'art de présenter votre savoir faire– séquence 2

- Pertinence d'un point de vente
- Le stand
- Aménagements et présentation des produits
- Référencement local et plan de communication

### Votre rôle au sein de votre stand– séquence 3

- Votre posture
- Savoir pitcher sur son stand
- L'attractivité par l'animation
- Evaluer les retombées

## MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel
- Modalités pédagogiques : mise en situation et illustration par des exemples de pages modèles pour les bonnes pratiques

## FORMATEUR

Formation animée par un spécialiste en Développement commercial : CV Formateur disponible sur demande

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation des acquis en cours en fin de formation : Quiz, exercice pratique, étude de cas, jeu de rôles, mise en situation...
- Évaluation de la satisfaction de chaque stagiaire à la fin de la formation

## LES +

- Échanger avec les autres Stagiaires
- Exemples concrets
- Développer l'image de son entreprise en communiquant à bon escient
- Taux de satisfaction sur cette thématique : données disponibles sur le site internet de la CMA 73.

**PUBLIC** : 12 personnes maximum

- Chef d'entreprise
- Conjoint collaborateur
- Salarié
- Demandeur d'emploi

**PRÉREQUIS** : Aucun

## LIEU / DATES

### Saint Jean de Maurienne

**Créapôle** \_ ZA pré de la garde  
Rue Antoine de Saint Exupéry

• **Mardi 19 juillet 2022**

→De 9h15 à 12h15 et de 13h30 à 17h30

## TARIF

**Gratuit** : *POUR LES ARTISANS INSCRITS AU SAM 2022* Chef d'entreprise non salarié, micro-entrepreneur immatriculé au RM, conjoint collaborateur déclaré (non salarié), *Coût résiduel après prise en charge par le Conseil de la Formation*

**210 €** : Autre public

*Possibilité de prise en charge totale ou partielle par votre OPCO. Nous contacter.*

## DÉLAI D'ACCÈS

**Date limite d'inscription** : 8 jours avant la date de démarrage de la formation

## CONTACT

Service Formation - Fanny TANDONNET  
Savoie Technolac - 17 Allée du lac de Tignes 73290 LA MOTTE SERVOLEX  
04 79 69 94 32

[formation.savoie@cma-auvergnerhonealpes.fr](mailto:formation.savoie@cma-auvergnerhonealpes.fr)

N° SIRET : 130 027 956 00015

Enregistré sous le numéro 84691788769

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

Mise à jour le 25/10/2021